Agripower

Energie

Sous revue

Objectif de cours

Cours au 28/03/2024 Potentiel		0,93€
Potentiel		nc
Données valeur		
ALAGA.PA / ALGA:EN		
Euronext Growth		
Capitalisation (M€)		3,3
Nb de titres (en millions)		3,55
Volume moyen 12 mois (titres)		13 551
Evtrêmes 12 mais	$0.00 \in$	7 3 0 £

nc

Performances boursières

Performances (%)	Ytd	1m	3m	12m
Perf. Absolue	-29,9%	-28,3%	-31,4%	-87,0%
Perf CAC Small	0,4%	1,1%	0,1%	-1,7%

Données financières (en M€)

		- /		
au 30/06	2020	2021	2022	2023
CA	7,7	8,4	10,4	6,0
var %	6,5%	9,6%	22,9%	-42,4%
EBE	0,1	0,1	0,2	-2,0
% CA	1,9%	1,3%	2,0%	-33,8%
ROC	0,1	0,1	0,2	-2,3
% CA	1,8%	1,2%	1,7%	-39,0%
RN	0,0	0,1	0,4	-2,3
% CA	0,5%	0,6%	3,5%	-37,7%
Bnpa (€)	0,02	0,02	0,10	-0,63
ROCE (%)	4,7%	2,6%	2,2%	-20,4%
ROE (%)	0,9%	0,4%	2,6%	-19,0%
Gearing (%)	-76,6%	-90,4%	-62,9%	-41,0%
Dette nette	-3,2	-12,4	-8,9	-4,9
Dividende n (€)	0,0	0,0	0,0	0,0
Yield (%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%

Multiples de valorisation

	2020	2021	2022	2023
VE/CA (x)	2,4	2,2	1,7	1,7
VE/EBE (x)	ns	ns	ns	ns
VE/ROC (x)	ns	ns	ns	ns
P/E (x)	ns	ns	ns	ns

Actionnariat



Prochaine publication: résultats annuels 2023-2024, 11/10/2024

Pierre LAURENT Analyste 01 44 70 20 78 plaurent@elcorp.com



La restructuration se poursuit

Publication des résultats semestriels 2023-2024

Agripower publie des résultats semestriels qui illustrent la stratégie de restructuration menée par la nouvelle direction générale du groupe depuis fin 2023. Après correction/annulation d'une partie du chiffre d'affaires déjà reconnu lors d'exercices antérieurs, les revenus de la société s'établissent à 0,8 M€ (2,1 M€ hors corrections) sur la période, contre 1,8 M€ au 4,2 M€ au S1 2022-2023. L'EBITDA ressort logiquement dans le rouge (-2,3 M€). Point positif, la trésorerie du groupe a été très bien préservée sur la période et ressort toujours à un niveau gérable (3,3 M€ de trésorerie nette).

Large revue du carnet de commandes et du CA reconnu

Comme annoncé à l'arrivée de la nouvelle direction générale, une importante rationalisation du carnet de commandes d'Agripower (30 M€ au moment des résultats annuels) a été entreprise durant le semestre. Cette revue a amené le management à annuler pas moins de 52 projets de méthanisation individuelle (11 sur le S1, 41 sur le T3) devenus non viables pour les clients du fait d'un environnement dégradé (taux, inflation).

Cet exerce de rationalisation a deux conséquences: 1/ un carnet de commandes ramené à 16,7 M€ (nous tablions sur une vingtaine de millions d'euros) et 2/ un CA 2023-2024 réduit du fait de l'annulation/baisse d'une partie du CA de certains projets, CA reconnu à l'avancement lors d'exercices antérieurs.

Le S1 affiche ainsi des revenus « économiques » de 2,2 M€ (1,2 M€ de méthanisation à la ferme, 0,1 M€ de grande méthanisation et 0,9 M€ de services associés, ces derniers affichant une croissance de +66% vs S2 2022-2023), auxquels il faut retrancher -0,34 M€ d'annulation des 11 projets et -1,01 M€ de correction du fait d'une diminution de la marge prévisionnelle sur d'autres projets actifs (inflation des coûts non répercutée).

Rentabilité en toute logique négative

La faiblesse du chiffre d'affaires reconnu (0,8 M€) a pour conséquence de fortement dégrader la rentabilité d'Agripower, dont l'EBITDA ressort à -2,3 M€ et le RN à -2,7 M€. Les premières mesures d'optimisation des coûts (meilleur contrôle des charges externes, réduction partielle des effectifs) n'ont pas encore eu d'impact suffisamment significatif mais devraient jouer à plein à partir du deuxième semestre.

Elément positif: un bilan bien préservé

Malgré la dégradation des résultats, le management a bien su gérer sa consommation de cash sur le semestre, à la faveur d'une forte réduction du BFR (2 M€) et d'investissements sous contrôles (0,9 M€). La trésorerie brute d'Agripower s'établit ainsi à 6,5 M€ à la clôture du semestre (vs 8,1 M€ fin 2022-2023) pour des dettes brutes de 3,1 M€, faisant ressortir une position de trésorerie nette positive de 3,3 M€ (vs 4,8 M€). La société précise par ailleurs que sa trésorerie est à un niveau similaire à fin mars, traduisant une absence de consommation de cash sur les trois premiers mois de l'année calendaire.



Perspectives

Comme indiqué précédemment, le carnet de commandes actualisé s'établit à présent à 16,7 M€. Il est composé de 57 projets, répartis entre 19 unités de méthanisation en cours d'installation (18 à la ferme, 1 grande méthanisation) et 38 unités en phase d'étude ou d'ingénierie. Ce carnet n'inclut pas le chiffre d'affaires issu des services et qu'Agripower estime atteindre 1,5 M€ sur l'ensemble de l'exercice.

A plus court terme, la top line d'Agripower sera à nouveau impactée sur le S2 par l'annulation des 41 projets supplémentaires à hauteur de -0,9 M€ et par le décalage du début des travaux de l'unité de grande méthanisation (3 M€), qui commenceront finalement en juin. Le CA consolidé du S2 devrait toutefois être supérieur à celui réalisé au S1. Côté rentabilité, les mesures de réduction des OPEX devraient porter leurs fruits d'ici la fin de l'exercice. La nouvelle direction souhaite finaliser la restructuration opérationnelle cette année afin de commencer 2024-2025 sur des bases plus saines. Ces bases devraient être renforcées par 1/ le développement d'une nouvelle offre premium de maintenance et 2/ par la signature en janvier d'un projet de grande méthanisation pour un chiffre d'affaires conséquent (>3 M€ sur les deux prochains exercices).

Recommandation

Nous disposons toujours de trop peu d'éléments d'appréciation pour fournir des prévisions et une recommandation, dans la situation actuelle, un tant soit peu pertinentes et décidons donc de maintenir le dossier sous revue. Même s'il est un peu prématuré pour définitivement en juger, nous pensons que le travail entamé par le nouveau management va tout de même dans la bonne direction.



EuroLand Corporate

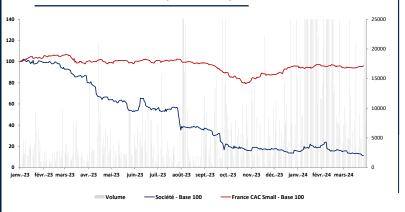
Présentation de la société

Acteur de référence sur le marché français de la méthanisation depuis 2012, Agripower est un bureau d'études qui conçoit, installe et s'occupe de la maintenance d'unités de méthanisation, principalement en milieu agricole. La méthanisation est un procédé qui permet de transformer des intrants organiques en biogaz.

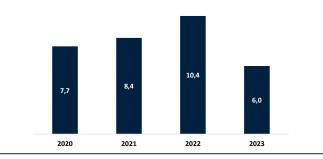
Fort de 88 unités déjà installées ou fonctionnelles à travers le territoire, Agripower se positionne sur deux segments de marché bien distincts : les solutions de méthanisation collective, principalement à destination des collectivités, et celles de méthanisation individuelle pour les exploitations agricoles de tailles intermédiaires.

Au cours de l'exercice fiscal 2022/2023, Agripower a réalisé 6 M€ de chiffre d'affaires.

Evolution du cours (base 100)



Evolution du chiffre d'affaires (en M€)



Argumentaire d'investissement

Evolution du ROC (en M€)



Multiples de valorisation des EnR

			EV/sales			EV/EBITDA	1		EV/EBIT			P/E	
Société	Capitalisation	2023e	2024e	2025e	2023e	2024e	2025e	2023e	2024e	2025e	2023e	2024e	2025e
La Francaise de l'Energie SA	182,1	5,3x	5,5x	4,5x	7,8x	9,3x	7,8x	10,5x	11,6x	10,2x	15,2x	16,5x	13,5x
Neoen SA	3 993,1	13,6x	11,0x	8,2x	15,0x	13,3x	10,0x	21,4x	22,6x	16,4x	26,6x	51,9x	32,3x
Voltalia SA	861,5	4,7x	4,1x	3,6x	9,9x	9,0x	7,8x	18,6x	17,8x	14,6x	24,2x	35,3x	29,0x
Waga Energy SA	468,2	15,8x	7,4x	3,3x	ns	ns	17,0x	ns	ns	41,4x	ns	ns	ns
Moyenne	1 701,6	9,8x	7,0x	4,9x	10,9x	10,5x	10,6x	16,8x	17,3x	20,7x	22,0x	34,6x	25,0x
Médiane	684,5	9,4x	6,5x	4,0x	9,9x	9,3x	8,9x	18,6x	17,8x	15,5x	24,2x	35,3x	29,0x



EuroLand Corporate

Compte de résultat (M€)	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	7,7	8,4	10,4	6,0
Excédent brut d'exploitation	0,1	0,1	0,2	-2,0
Résultat opérationnel courant	0,1	0,1	0,2	-2,3
Résultat opérationnel	0,1	0,1	0,2	-2,3
Résultat financier	-0,1	0,0	0,0	0,0
Impôts	0,0	0,0	0,2	0,1
Mise en équivalence	0,0	0,0	0,0	0,0
Part des minoritaires	0,0	0,0	0,0	0,0
Résultat net part du groupe	0,0	0,1	0,4	-2,3
Bilan (M€)	2020	2021	2022	2023
Actifs non courants	0,3	0,3	0,8	1,5
dont goodwill	0,0	0,0	0,0	0,0
BFR	1,6	2,3	4,7	7,0
Disponibilités + VMP	4,0	14,4	12,1	8,1
Capitaux propres	4,2	13,7	14,1	11,8
Emprunts et dettes financières	0,7	2,0	3,3	3,3
Total Bilan	7,6	20,5	22,2	21,6
Tableau de flux (M€)	2020	2021	2022	2023
Marge Brute d'autofinancement	0,0	0,1	0,4	-1,9
Variation de BFR	-0,1	-0,4	-2,3	-2,4
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-0,1	-0,3	-1,9	-4,3
Investissements opérationnels nets	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissements financiers nets	-0,3	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	-0,3	0,0	0,0	0,0
Augmentation de capital	5,2	9,4	0,0	0,0
Variation emprunts	-1,1	1,3	0,0	0,0
Dividendes versés	0,0	0,0	0,0	0,0
Flux nets de trésorerie liés au financement	4,1	10,7	0,0	0,0
Variation de l'endettement financier net	3,8	10,4	-2,0	-4,3
Ratios (%)	2020	2021	2022	2023
Variation chiffre d'affaires	6,5%	9,6%	22,9%	-42,4%
Marge EBE	1,9%	1,3%	2,0%	-33,8%
Marge opérationnelle courante	1,8%	1,2%	1,7%	-39,0%
Marge opérationnelle	1,8%	1,2%	1,7%	-39,0%
Marge nette	0,5%	0,6%	3,5%	-37,7%
CAPEX (% CA)	0,3%	0,1%	0,1%	0,1%
BFR (% CA)	21,1%	27,7%	45,0%	117,7%
ROCE	4,7%	2,6%	2,2%	-20,4%
ROCE hors GW	4,7%	2,6%	2,2%	-20,4%
ROE	0,9%	0,4%	2,6%	-19,0%
Payout	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Dividend yield	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ratios d'endettement	2020	2021	2022	2023
Gearing (%)	-76,6%	-90,4%	-62,9%	-41,0%
Dette nette/EBE	-22,2	-116,0	-42,8	2,4
EBE/charges financières				199,8
Valorisation	1,2 2020	3,2 2021	29,9 2022	2023
Nombre d'actions (en millions)				
Nombre d'actions moyen (en millions)	2,4	3,5	3,6	3,6
	3,5	2,9	3,5	3,6
Cours (moyenne annuelle en euros)	9,0	9,3	7,6	4,5
(1) Capitalisation boursière moyenne	31,5	27,2	26,8	16,0
(2) Dette nette (+)/ trésorerie nette (-)	-3,2	-12,4	-8,9	-4,9
(3) Valeur des minoritaires	0,0	0,0	0,0	0,0
(4) Valeur des actifs financiers	0,3	0,3	0,6	0,8
Valeur d'entreprise = (1)+(2)+(3)-(4)	28,0	14,5	17,3	10,3
VE/CA	2,4	2,2	1,7	1,7
VE/EBE	125,8	170,2	85,4	ns
VE/ROC	132,6	181,1	98,5	ns
P/E	596,3	566,0	75,4	ns
P/B	5,2	2,2	1,9	1,3
Données par action (€)	2020	2021	2022	2023
Bnpa	0,02	0,02	0,10	-0,63
Book value/action	1,8	4,0	4,0	3,3
Dividende /action	0,00	0,00	0,00	0,00





EuroLand Corporate

Système de recommandations :

Les recommandations d'EuroLand Corporate portent sur les douze prochains mois et sont définies comme suit :

Achat: Potentiel de hausse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, assorti d'une qualité des fondamentaux.

Accumuler: Potentiel de hausse du titre compris entre 0% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Neutre : Potentiel du titre compris entre -5% et +5% en absolu par rapport au cours actuel.

Alléger: Potentiel de baisse du titre compris entre 0% et 15% en absolu par rapport au cours actuel.

Vente: Potentiel de baisse du titre supérieur à 15% en absolu par rapport au cours actuel, valorisation excessive.

Sous revue: La recommandation est sous revue en raison d'une opération capitalistique (OPA / OPE / Augmentation de capital...), d'un changement d'analyste ou d'une situation de conflit d'intérêt temporaire entre Euroland Corporate et l'émetteur.

Historique de recommandations:

Achat: Du 07/12/2020 au 09/02/2024

Accumuler: (-) Neutre: (-) Alléger: (-) Vente: (-)

Sous revue: Depuis le 12/02/2024

Méthodes d'évaluation :

Ce document peut évoquer des méthodes d'évaluation dont les définitions résumées sont les suivantes :

- 1/ Méthode des comparaisons boursières : les multiples de valorisation de la société évaluée sont comparés à ceux d'un échantillon de sociétés du même secteur d'activité, ou d'un profil financier similaire. La moyenne de l'échantillon établit une référence de valorisation, à laquelle l'analyste ajoute le cas échéant des décotes ou des primes résultant de sa perception des caractéristiques spécifiques de la société évaluée (statut juridique, perspectives de croissance, niveau de rentabilité...).
- 2/ Méthode de l'ANR : l'Actif Net Réévalué est une évaluation de la valeur de marché des actifs au bilan d'une société par la méthode qui apparaît la plus pertinente à l'analyste.
- 3/ Méthode de la somme des parties : la somme des parties consiste à valoriser séparément les activités d'une société sur la base de méthodes appropriées à chacune de ces activités puis à les additionner.
- 4/ Méthode des DCF: la méthode des cash-flows actualisés consiste à déterminer la valeur actuelle des liquidités qu'une société dégagera dans le futur. Les projections de cash flows sont établies par l'analyste en fonction de ses hypothèses et de sa modélisation. Le taux d'actualisation utilisé est le coût moyen pondéré du capital, qui représente le coût de la dette de l'entreprise et le coût théorique des capitaux propres estimés par l'analyste, pondérés par le poids de chacune de ces deux composantes dans le financement de la société.
- 5/ Méthode des multiples de transactions : la méthode consiste à appliquer à la société évaluée les multiples observés dans des transactions déjà réalisées sur des sociétés comparables.
- 6/ Méthode de l'actualisation des dividendes : la méthode consiste à établir la valeur actualisée des dividendes qui seront perçus par l'actionnaire d'une société, à partir d'une projection des dividendes réalisée par l'analyste et d'un taux d'actualisation jugé pertinent (généralement le coût théorique des fonds propres).
- 7/ Méthode de l'EVA: la méthode "Economic Value Added" consiste à déterminer le surcroît annuel de rentabilité dégagé par une société sur ses actifs par rapport à son coût du capital (écart également appelé "création de valeur"). Ce surcroît de rentabilité est ensuite actualisé pour les années à venir avec un taux correspondant au coût moyen pondéré du capital, et le résultat obtenu est ajouté à l'actif net comptable.

DETECTION DE CONFLITS D'INTERETS POTENTIELS

Corporate Finance	Intérêt personnel de Détention d'actifs de l'analyste l'émetteur		Communication préalable à l'émetteur	Contrat de liquidité	Contrat Eurovalue*	
Non	Non	Non	Non	Non	Oui	



« Disclaimer / Avertissement »

La présente étude a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment de Agripower (la « Société ») et est diffusée à titre purement informatif.

Cette étude ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente étude, ni une quelconque partie de cette étude, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou évènements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette étude. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente étude. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente étude, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente étude, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente étude.

La présente étude ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient. Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la règlementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et règlementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Euroland Corporate 17 avenue George V 75008 Paris 01 44 70 20 80